

Couronne nous ont recommandé soit d'insérer un article spécial dans les prévisions budgétaires, soit d'adopter une mesure législative, et nous avons choisi d'agir de cette façon.

(L'article est adopté.)

COMMERCE

Administration générale—

10g. Direction des expositions, \$111,800.

(Le crédit est adopté.)

TRANSPORTS

A—Ministère—

Services de la marine—

5g. Administration, exploitation et entretien, y compris l'autorisation nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, d'augmenter à \$27,016,900 le chiffre des engagements pris pour l'année courante à l'égard du service de la Garde côtière canadienne, \$360,700.

M. Crouse: Monsieur le président, je voudrais saisir l'occasion pour rappeler au ministre que récemment trop d'hommes sont morts au large de la côte Est lorsque trois navires de pêche en haute mer ont coulé, entraînant la mort de 35 pêcheurs. Le plus grave est l'échouage du chalutier *Cape Bonnie* au large du port d'Halifax. Le ministre n'ignore sûrement pas cet événement. Beaucoup de marins et de pêcheurs surtout, ont déclaré que le ministère des Transports devrait faire une enquête serrée sur les aides à la navigation à l'entrée du port d'Halifax.

A l'heure actuelle, le bateau-phare *Sambro* n'est plus à son poste. Pendant qu'il y était, les communications étaient plus nombreuses entre le capitaine du bateau-phare et les officiers des navires marchands et des bateaux de pêche, des chalutiers et des dragueurs entrant dans le port ou en sortant. J'aimerais donc prier le ministre et le gouvernement d'étudier la possibilité de stationner de nouveau le bateau-phare *Sambro* au large d'Halifax. Tous les membres du secteur maritime y applaudiraient et comme l'affaire est très importante, j'espère que le gouvernement y songera sérieusement.

L'hon. M. Benson: Je signalerai certainement la chose au ministre des Transports. Je crois que mon honorable ami a soulevé récemment la question à l'appel de l'ordre du jour, et que le ministre a dit qu'il s'occuperait des mesures de sécurité à l'entrée du port d'Halifax. Sans aucun doute, c'est ce qu'il fait. Mais je lui signalerai ces nouvelles instances.

M. Bower: J'aimerais ajouter autre chose à ce qu'a dit mon honorable ami de Queens-Lunenburg, mais au sujet d'un autre bateau-phare, qui se trouve sur les très dangereux hauts-fonds au large du Cap Forcha à la sortie du port de Yarmouth. Le bruit court dans la région que le bateau-phare sera remplacé par des bouées-radar, et les pêcheurs du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse pensent, comme les gens de la région d'Halifax, qu'il serait très imprudent, voire dangereux, de retirer le bateau-phare. Je prie instamment la Chambre de maintenir cette aide à la navigation.

L'hon. M. Fulton: Monsieur le président, il est extraordinaire pour un député de la côte ouest du Canada d'appuyer une attitude adoptée par des députés de la côte est du pays, et pourtant cela ne devrait rien avoir d'inusité, car nous nous intéressons tous au maintien de la circulation dans les ports canadiens. A la suite d'entretiens personnels récents je sais que ceux qui s'intéressent au port d'Halifax se préoccupent beaucoup de questions sur lesquelles mes collègues les députés de Queens-Lunenburg et de Shelburne-Yarmouth-Clare ont attiré l'attention du comité.

Sauf erreur, l'une des raisons pour lesquelles on répugne à promettre le radoub du bateau-phare sur le haut-fond où plusieurs navires sont venus s'échouer, est les frais que cela entraînerait. On y a installé dernièrement un dispositif de signalement automatique, mais la répugnance des autorités à restaurer le bateau-phare, qu'il faudrait doter d'un équipage, tient à la somme qu'il faudrait affecter à son maintien, aux vivres à fournir et au transport des membres de l'équipage assurant la relève. Ce sont là des considérations qui ne devraient pas empêcher la pleine restauration du service assuré à cet endroit.

Tout ce qu'on demande en réalité c'est que le bateau-phare soit muni d'un équipage compétent, tandis qu'on étudiera l'efficacité du dispositif de signalement automatique pour la protection de ceux qui pilotent les navires qui entrent dans ce port ou en sortent.

● (9.20 p.m.)

J'aimerais demander au ministre du Revenu national de nous donner un peu plus que l'assurance machinale qu'il signalera cette affaire à son collègue. Je lui demanderais d'assurer au comité qu'il lui recommandera personnellement qu'à partir de demain jusqu'au terme des nouvelles études sur les insuffisances du système, ou jusqu'à ce qu'on nous donne l'assurance que c'est là la meil-